

Patrice PERROT

Député de la Nièvre

2^{ème} circonscription

Monsieur Stéphane TRAVERT
Ministre de l'agriculture et de
l'alimentation
78, rue de Varenne
75349 PARIS SP 07

Paris, le **13 DEC. 2017**

Monsieur le Ministre,

La France est le premier producteur européen d'œufs, avec 14,7 milliards d'unités en 2015, selon les données de la filière avicole. Or 68 % des 47 millions de poules pondeuses sont aujourd'hui élevées en cage, contre 25 % en bâtiments avec accès au plein air et 7 % au sol sans accès au plein air. Les pays voisins européens enregistrent quant à eux une moyenne de 56 % d'élevages en batterie.

Suite à des campagnes de sensibilisation et par effet d'entraînement du marché, plusieurs groupes de grande distribution se sont engagés à ne plus vendre d'œufs de poules élevées sous leur marque propre et à un moyen terme pour l'ensemble des fournisseurs de leurs rayons.

Si ce mouvement qui correspond à une demande des consommateurs de produits qui respectent davantage le bien-être animal, il concerne les œufs de table qui représentent moins de 50 % de la totalité de la consommation d'œufs en France au regard du volume d'œufs destinés aux produits transformés.

Aussi, l'association L.214 milite-t-elle pour un objectif, plus ambitieux que celui fixé par le Président de la République, visant à mettre fin, à l'horizon 2025, aux conditions d'élevage en batterie des poules pondeuses, comme d'autres pays s'y sont d'ores et déjà engagés.

Puis je vous demander de bien vouloir m'indiquer quelles sont les intentions de la France en la matière, quelles dispositions pourraient être prises pour accompagner les éleveurs vers des modes d'élevage plus respectueux du bien-être animal et selon quel calendrier ?

Je vous remercie des précisions que vous pourrez m'apporter et vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma haute considération.



Patrice PERROT